

Sujet: [INTERNET] Enquête publique A10

Date : Sun, 4 Feb 2018 08:15:13 +0100

Pour : pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

Bonjour,

Utilisatrice régulière de la portion d'autoroute A10 entre Tours et Poitiers, je souhaite m'exprimer sur le projet qui consiste à élargir cette autoroute.

Je suis favorable à ce projet car je constate qu'il y a beaucoup de camions et que cela peut être dangereux. En effet ces derniers n'hésitent pas à doubler, créant des ralentissements. Je pense qu'avec une 3ème voie de circulation, il sera plus confortable de conduire en sécurité.

Cordialement,

Sujet: [INTERNET] Enquête public A10

Date : Sun, 4 Feb 2018 18:00:56 +0000

Pour : "pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Barbot Jérémy
29 rue Gabriel Chevalier
37800 Sainte Maure de Touraine

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'en appelle à votre écoute pour prendre conscience de la gêne que nous occasionne l'autoroute A10 au niveau de la vallée de la Manse.

Je suis riverain de cette vallée donc bien placé pour témoigner de cette situation. Je vous demande d'une part, que le constructeur laisse dans la mesure du possible la haie végétale qui est actuellement le long de la vallée de la manse ou réalise une nouvelle haie végétale , y compris en bordure de la traversée du village de Vaux ou un mur anti-bruit, d'autre part que ces travaux soit accompagnés d'une pose d'un enrobés acoustiques.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sincères sincères salutations.

M. Barbot

Sujet: [INTERNET] Enquete publique autoroute A10

Date : Fri, 2 Feb 2018 22:08:12 +0100

Pour : <pref-ep-2x3voiesa10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Sainte Maure de Touraine le 2 février 2018

Monsieur le Président de la commission d'enquête

J'habite au village de Vaux à Sainte Maure de Touraine qui est situé à 300m de l'autoroute A10. Plus précisément mon habitation est située rue du Petit Vaux donc reçoit les nuisances sonores provenant de la vallée de la Manse que l'A10 traverse perpendiculairement MAIS aussi de l'amont de vallon du Vaux (un affluent de la Manse) que l'A10 coupe à sa source. Ces deux vallées font effet de porte voix et je peux vous assurer qu'à certains moments où le vent vient de l'Ouest – donc très fréquemment- le bruit est intense et sans rapport avec les cartes de bruit produites par Vinci.

Lorsque j'ai acheté mon habitation dans les années 80 nous n'avions absolument pas ce phénomène. Cette amplification s'explique par l'augmentation du trafic mais surtout celui des poids lourds.

J'ai participé aux ateliers de co-construction organisés par Vinci en 2017. J'ai été vraiment scandalisé, comme beaucoup d'autres, par la mauvaise foi des intervenants : pas de dialogue en dehors du cadre très figé des discussions et une affirmation pesante de la réglementation.

C'est la raison pour laquelle j'ai donc été parmi les membres fondateurs de l'association Agir A10 Touraine dont le succès (600 membres à ce jour et en forte progression) s'explique par la souffrance avérée des riverains et l'insolence fréquente de Vinci.

Je viens de voir un reportage de la chaine A2 au 20h sur, précisément, le bruit et ses conséquences sur la santé. Il est mentionné encore une fois que la France est la honte de l'Europe dans ce domaine de la pollution acoustique, particulièrement de la part des infrastructures de transport.

Dans ce reportage de grande qualité, avec Bruit Paris comme principal intervenant, il est fait référence à l'effet très intéressant de l'enrobé acoustique pour diminuer le bruit à la source et cela sur autoroute. Alors pourquoi le rejet de cette technique de la part de Vinci ?

Monsieur le Président de la commission d'enquête, il est grand temps d'arrêter la langue de bois, de faire cesser la dictature outrancière du constructeur. Nous vous demandons de faire preuve de réalisme et de vous faire l'écho de la souffrance des riverains et de ses conséquences pour leur santé. Il y a un enjeu pour la santé, pour l'environnement et pour l'image de notre pays.

Recevez M. le Président de la commission d'enquête mes très respectueuses salutations.

Christian BARILLET

22 rue du Petit Vaux

37800 Sainte Maure de Touraine

Sujet: [INTERNET] Enquete Publique a10 2x3 Voies Poitiers-Veigné

Date : Fri, 2 Feb 2018 17:45:43 +0100

Pour : <pref-ep-2x3voiesa10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Le Moulin Fleuri

Katia et Michael Chaplin

Lieu-Dit: Le Moulin Fleuri

37250 Veigné

Tél: 0247260112

Fax: 0247340471

www.moulin-fleuri.com

[Retrouvez nous sur Facebook](#)

Madame, Monsieur,

je vous adresse en Pièce Jointe au format PDF une copie du courrier que je viens de vous adresser par Courrier Recommandé avec Accusé de Réception,

vous en souhaitant bonne réception,

Sincères salutations

Michael Chaplin

0667024562



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet: [INTERNET] Enquete Publique a10 2x3 Voies Poitiers-Veigné

Date : Fri, 2 Feb 2018 17:47:02 +0100

Pour : <pref-ep-2x3voiesa10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Le Moulin Fleuri

Katia et Michael Chaplin

Lieu-Dit: Le Moulin Fleuri

37250 Veigné

Tél: 0247260112

Fax: 0247340471

www.moulin-fleuri.com

Retrouvez nous sur Facebook

Madame, Monsieur,

je vous adresse en Pièce Jointe au format PDF une copie du courrier que je viens de vous adresser par Courrier Recommandé avec Accusé de Réception,

vous en souhaitant bonne réception,

Sincères salutations

Michael Chaplin
0667024562



Garanti sans virus. www.avast.com

enquete publique a10 2x3.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64



Le Moulin Fleuri

Lieu Dit Le Moulin Fleuri

37250 VEIGNE

Préfecture d'Indre et Loire
Att:// Mr Le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique – A10 2x3 Voies
Poitiers-Veigné
15 Rue Bernard Palissy
37000 Tours

Objet : Enquête Publique – A10 2x3 Voies Poitiers-Veigné
Lettre Recommandée avec accusé de réception

A Veigné le 2 Février 2018,

Madame, Monsieur,

Le projet A10 à 2x3 voies, nous concerne directement et l'impact va être lourd, décidément quel acharnement sur notre établissement touristique ! En 40 ans seulement, l'A10 en 1977 – l'A85 en 1997 – la LGV Tours Bordeaux en 2017.

Tout d'abord je désire attirer votre attention sur un point qui a été refusé en bloc par Cofiroute, notre demande de busser le remblai sur lequel s'appuie l'autoroute entre les deux ponts qui enjambent l'Indre et le Roulecrotte a été clairement refusée prétextant que les « acquis » du passé ne seront pas remis en cause. Cet ouvrage des années 70 forme un barrage lors de crues importantes et sinistre tous les villages et habitations en amont. Il est inconcevable de nos jours avec les normes actuelles que cette nécessité nous soit refusée. La crue récente' de Juin 2016 en a été de nouveau la preuve flagrante.

Suite à l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2013 déclarant d'intérêt général et autorisant les travaux de restauration de l'Indre et de ses affluents, le SAVI a engagé plusieurs chantiers sur son territoire. Tous les travaux sont réalisés avec systématiquement une double approche, d'une part, participer à la défense contre les inondations et d'autre part, protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques. En ce sens, je

vous conseil vivement de vous mettre en relation avec des spécialistes de la Vallée de l'Indre.

J'aimerais m'assurer des points suivants:

- Que l'étude d'impact acoustique réalisée en Octobre 2017 sera en notre faveur ainsi que les habitants de la Vallée de l'Indre. En effet depuis que Cosea a rasé la forêt nous protégeant de l'A10 nous subissons des nuisances sonores très fortes et je désire que des protections phoniques soient installées sur toute la traversée de la Vallée.
- Que les eaux pluviales ne seront plus rejetées directement dans l'Indre, il faudra corriger cette situation inadmissible de nos jours pour le respect de l'environnement.
- Qu'une étude soit menée pour la protection et les déplacements des grands gibiers qui sont fortement impactés par la construction de la LGV. Vos travaux ne vont certainement pas arranger la situation actuelle.

Merci pour l'attention que vous porterez à mes demandes.

Je reste à votre disposition, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Michael Chaplin
Gérant et Chef de Cuisine
0667024562

Téléphone : 02/47/26/01/12

www.moulin-fleuri.com
lemoulinfleuri@wanadoo.fr

Fax : 02/47/34/04/71



S.A.R.L. MIKA au Capital de 5000 € SIREN : 538 747 007 R.C.S Tours

Sujet: [INTERNET] Enquête publique extension A10 secteur PR285

Date : Sun, 4 Feb 2018 18:42:47 +0000

Pour : "pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Suite à la venue des membres de la commission d'enquête le vendredi 26 janvier 2018 à la mairie de Beaumont Saint Cyr, je me permets de faire un retour suite à la visualisation des plans d'aménagement.

Je me suis permis de récupérer ce plan et d'y ajouter quelques petites choses ainsi qu'une carte des vents dominants.

J'habite au lieu-dit Pineau, appartenant à la commune de Beaumont Saint Cyr, entre les secteurs PR284 ET PR285 (entouré en rouge sur le plan).

Vous avez l'intention d'installer des protections acoustiques côté droit (direction Paris-Bordeaux) au niveau du club hippique qui est juste à coté de la borne PR285.

Sachant que les vents dominants proviennent de l'Ouest ou du Sud-Ouest (voir rose des vents), il est très fréquent que nous entendions la circulation bien plus fortement qu'à l'accoutumée.

Je vous suggère donc, pour le confort de tous dans le lieu-dit, d'installer des protections acoustiques des 2 côtés de la chaussée mais également d'augmenter la longueur de ces barrières.

Il faudrait que la longueur de ces barrières soient d'une centaine de mètres en amont du pont de la RD81 et qu'elles aillent jusqu'au pont de la VC1 (encadré jaune sur le plan).

Je suis résigné par le fait que cet aménagement à 2x3 voies va avoir lieu, je demande donc que la proposition que je vous ai faite soit prise en compte et ainsi éviter tout désagrément sonore comme ont pu avoir certains habitants proches de la LGV.

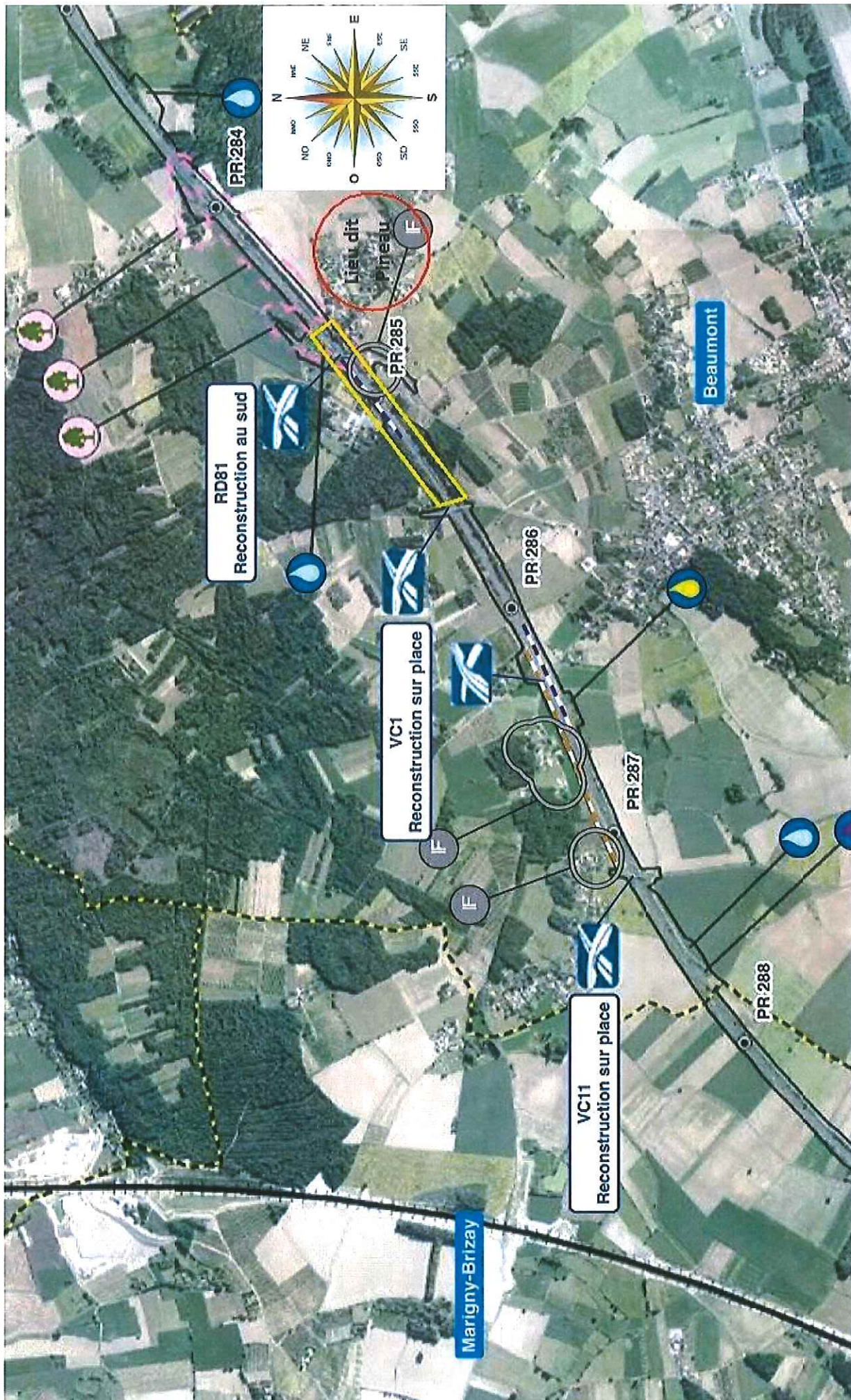
Je suis prêt à vous fournir tout écrit éventuel du voisinage pour que cette demande soit collective et non individuelle.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.




Cordialement.

Adrien CHAVANEL ALBIRA
2 bis rue Saint Louis
86490 BEAUMONT SAINT CYR
06 34 17 34 75
achavanel@hotmail.fr

| | |
|---------------------------------|--|
| enquête publique A10.pdf | Content-Description: =?iso-8859-1?Q?enqu=Eate_publicue_A10.pdf?= Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64 |
|---------------------------------|--|



Ouvrages d'art

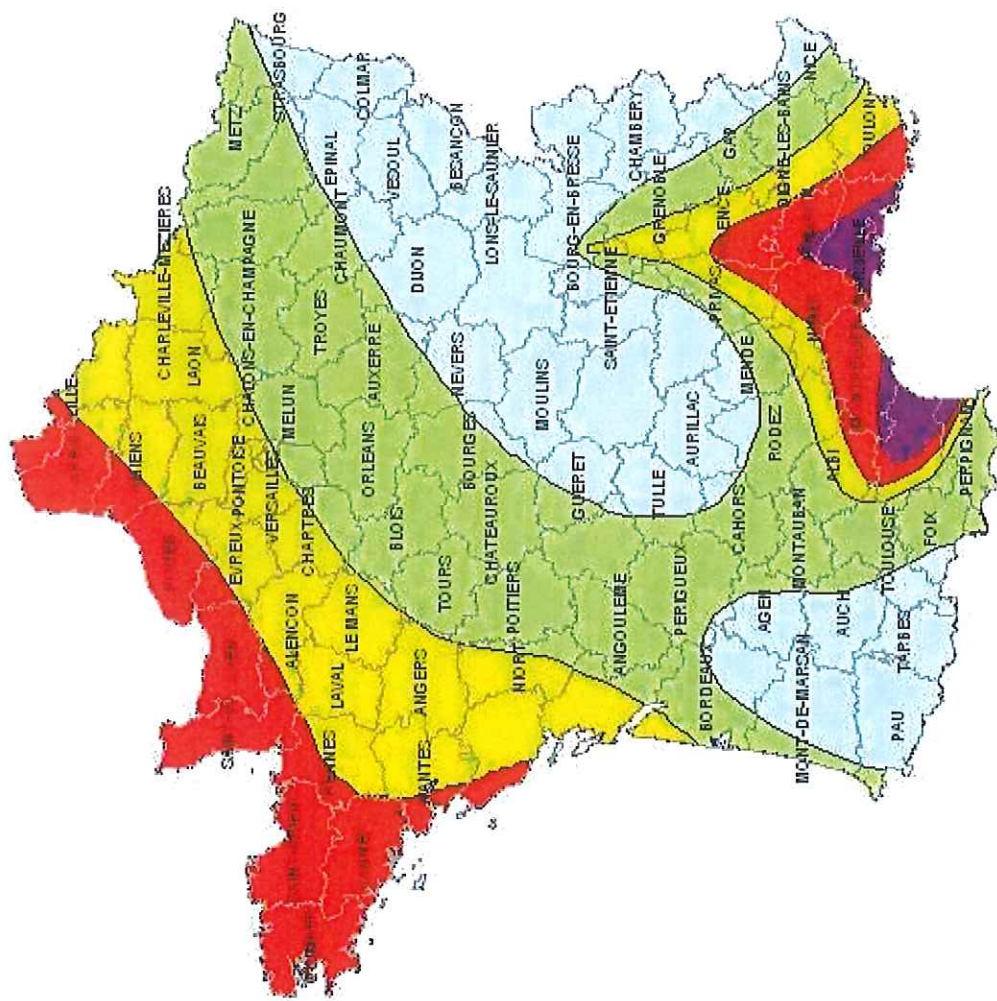
-  Passage Supérieur (PS) à déconstruire et reconstruire
-  Passage Inférieur (PI) à allonger
-  Construction d'un nouveau viaduc

- - - Protections acoustiques collectives : Transformation significative (+ 2 dB(A))

- - - Protections acoustiques collectives : Seuils de 65 dB(A) de jour et de 60 dB(A) de nuit

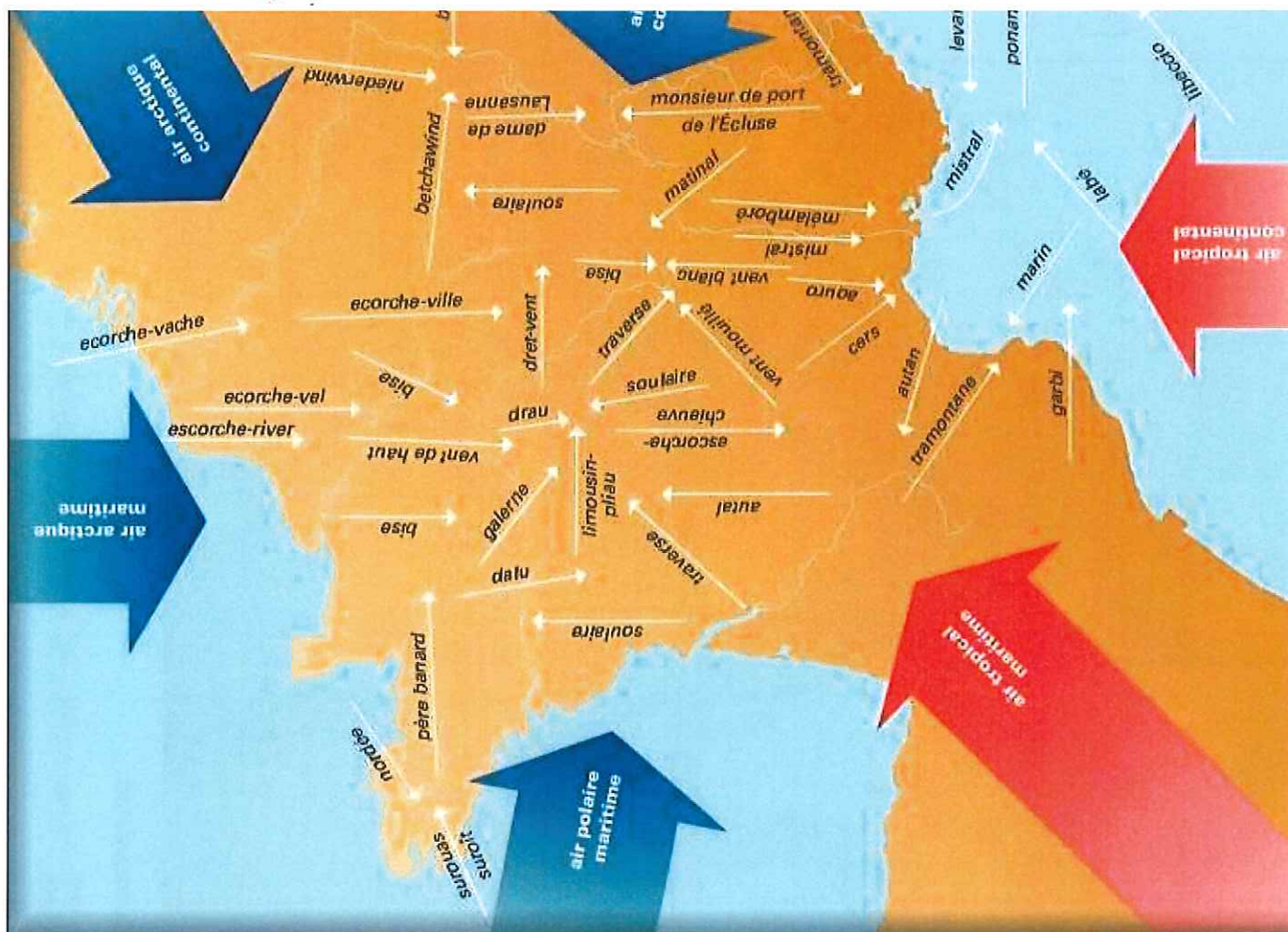
— Protection acoustique collective de la LGV SEA

IF Protections acoustiques individuelles : isolations de façades



Vitesse moyenne du vent en km/h

- 18
- 21
- 26
- 30
- 31



Sujet: [INTERNET] avis 2x3 voie A10

Date : Sun, 4 Feb 2018 10:22:30 +0000 (UTC)

Pour : "pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Monsieur le président de la Commission d'enquête

J'habite au 37 rue de Haute Fontaine, à Fontaine le Comte à environ 250 mètres de l'autoroute et de la nouvelle ligne LGV.

Avant la création de la ligne LGV, à l'exception des jours de grands trafics, les nuisances de l'autoroute étaient supportables.

Depuis la création de la LGV, nous subissons un enfer quotidien, dû à la pollution sonore et aux vibrations.

Nous ne pouvons que nous inquiéter des conséquences du passage à 2x3 voies sur l' A 10 qui va ne faire qu'aggraver les nuisances., puisque nous savons parfaitement qu'aucune mesure de protection ne sera prise pour compenser dans sa totalité les nouveaux désagréments occasionnés.

De plus je m'interroge sur la nécessité d'agrandir l'autoroute.

- la nouvelle LGV a été créée soit-disant pour désengorger les routes...tout ceci n'est donc pas très cohérent.
- l'état du réseau routier actuel devrait être amélioré avant de le développer davantage.

Je suis donc défavorable au passage à 2x3 voies de l'A 10.

Olivier Ménard
37 rue de Haute Fontaine
86240 Fontaine Le comte

Sujet: [INTERNET] commission d'enquête

Date : Sat, 3 Feb 2018 10:14:44 +0100 (CET)

Pour : pref-ep-2x3voiesa10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

J'habite la vallée de Courtineau, classée ZNIEFF continentale type 1, puis type 2 (identifiant national 240009682).

En 1978, une autoroute a été construite sans tenir compte de la vulnérabilité de cette zone et du calme qui y régnait. L'augmentation du trafic, notamment de camions, augmente l'inconfort des résidents.

Doit-on répéter ou augmenter les erreurs du passé ? Je rappelle que la France vient d'être mise en demeure par la commission européenne de respecter les directives sur les nuisances sonores.

L'article L. 121_2 du code de l'urbanisme impose au préfet de communiquer aux communes les éléments d'information utiles relatifs aux ZNIEFF lors de l'établissement ou de l'élaboration ou de la révision d'un SCOT, d'un PLU ou d'une carte communale. Le préfet dans son rapport PPBE approuvé en 2015 a complètement occulté la vallée de Courtineau.

L'agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE) préconise de prendre en compte non seulement le bruit moyen, mais aussi les émergences.

Une étude comparative intégrant les niveaux d'expositions des cartes de bruit stratégique définies par la norme NFS 31.130 précise la limite d'exposition des riverains de voies routières nouvelles à 60 LAeq/jour. Au delà de 50 LAeq, de graves problèmes de santé se déclarent (cardiaque, perte du sommeil, perte du contrôle de soi pouvant aller jusqu'au meurtre).

Nous avons choisi de vivre dans une zone calme où seuls les bruits des oiseaux, de l'eau qui coule, le bruissement des feuilles nous enchantent et surtout loin des bruits incessants du passage des camions.

Est-il judicieux de détruire ce coin de paradis par des impératifs de nuisances sonores ?

De plus, la valeur de nos propriétés a chuté de 20 à 30% .

Pour retrouver notre sérénité, nous demandons que

- Vinci respecte les lois sur le bruit et anticipe l'avenir : murs anti-bruit sur tout le tracé pour que nous puissions profiter du bon air de nos jardins sans les nuisances sonores,
- Vinci revête l'autoroute d'une protection anti-bruit.

Je vous demande de bien vouloir prendre note que j'appuie les demandes d'AGIR A 10 touraine et vous prie d'agréer, Monsieur le Président d'enquête publique, l'expression de mes salutations distinguées.

Mr et Mme WAGNER

moulin de Courtineau

37800 - STE Maure de Touraine

Sujet:[INTERNET] Elargissement autoroute A10 à 2 fois 3 voies

Date :Wed, 31 Jan 2018 10:57:38 +0100 (CET)

Pour :prefecture@indre-et-loire.gouv.fr

Bonjour,

Nous avons assistés en date du 30 janvier 2018 a la mairie de Châtellerault a une réunion dans le cadre de l'élargissement de l' autoroute A10 à 2 fois 3 voies.

Nous avons rencontré le commissaire enquêteur qui nous a expliqué son rôle , mais qu'il n'était pas en mesure de fournir aucune réponse quel qu'elle soit .

Nous sommes un collectif de riverains proche de l'A10 entre la route de Lencloître et la route de Loudun sur la commune de Châtellerault.

Nous sommes déjà aujourd'hui tous confrontés a d'intolérables nuisances sonores du fait d'un trafic qui s'accroît d'années en années . Plus particulièrement celui des camions.

Nous aimerions savoir ce qu'il est envisagé de faire ,dans le cadre de l'élargissement,(ce qui va ramener ces nuisances encore plus près de nos maisons) pour atténuer ce bruit assourdissant et très pénible. Nous savons qu'il existe des solutions ,déjà utilisées, dans certaines régions. Murs anti-bruit ,murs de végétaux, murs de terre etcc . Merci de nous dire les solutions qui peuvent être retenue pour notre quartier.

D'autre part nous avons appris que le pont qui enjambe l'autoroute sur la route de Lencloître va être déconstruit. Cela va impacté la circulation dans notre quartier.

Nous aimerions connaître les dispositions qui vont être prises ,si la route va être fermée ? déviée . Est-ce qu'un nouveau pont va être construit? Si oui a quel endroit.

Vous comprendrez que nos inquiétudes sont grandes. Toutes ces incertitudes pèsent sur la valeur immobilière de nos maisons .

L'environnement va aussi être considérablement modifié, remblais, changement de direction de voies, rapprochement des voies par rapport a nos habitations et disparitions de certaines habitations. L'impact écologique va être considérable. Nous aimerions savoir quelles solutions vont être apportées pour lutter contre toutes les pollutions déjà existantes.

Comme vous pouvez le voir ,notre inquiétude est grande et les questions que nous nous posons sont nombreuses .

Nuisances sonores , environnement, pollutions , tracé des nouvelles routes , délais des

travaux et des éventuelles fermetures de routes etc

Nous aimerions avoir des réponses a toutes ces questions et être tenu au courant de l'avancement de l'enquête

Nous sommes a votre disposition pour tout renseignements complémentaires et contrôles sur le terrain.

M BEAUVILAIN CHRISTIAN 22 ROUTE DE LENCLOITRE 86100 CHATELLERAULT

TEL 06 86 72 04 98

beauvilain-christian@bbox.fr

M et Mme Beauvilain et l'ensemble des riverains de l'autoroute pour le secteur route de Lencloître route de Loudun.

Se joignent également a nous certains riverains du quartier de la Brelandière

Sujet: [INTERNET] Enquête publique A10 / 2 à 3 voies

Date : Mon, 29 Jan 2018 10:31:29 +0000

Pour : "pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

A l'attention des membres de la Commission d'enquête publique ayant pour objet l'élargissement de l'A10 de 2 à 3 voies

Il est important que les membres de la Commission soient informés des importantes nuisances auxquelles nous sommes confrontés et qui n'ont cessé de croître depuis le raccord de l'A28 et l'A85 à l'A10. Les maires de nombreuses communes de la Vienne et de l'Indre-et-Loire ont pris la décision d'interdire la traversée de leur village par les camions, obligeant ces derniers à emprunter l'A10 entre Tours et Poitiers, et ce au détriment des riverains de cette portion d'autoroute.

Quelles sont les nuisances ?

-Augmentation considérable du bruit, à cause d'un trafic en hausse constante et composé de 26% de camions, sachant que la moyenne nationale est de 13%. Les 35 000 véhicules quotidiens empruntant l'A 10 n'ont fait que qu'augmenter cette nuisance insupportable ayant pour effet l'impossibilité de séjourner dans son jardin l'été et d'ouvrir les fenêtres en cette même période. A titre d'exemple, depuis ma fenêtre j'ai pu compter le nombre de camions qui passaient pendant 5mn, ils ont été au nombre 48 soit un camion toutes les 7 secondes !

-Le corollaire à cette hausse du trafic et du bruit est bien évidemment la pollution. Depuis que l'on connaît le scandale du diesel, et des soi-disant pots d'échappement propres, notre air est donc encore plus pollué, et qui ne peut même pas être compensé par la fonction dépolluante des arbres car un nombre important a été abattu entre le pont qui relie Naintré à Scorbé et la Ballonnière, et qui n'ont jamais été remplacés.

Aussi pour lutter contre cette hausse de ces insupportables nuisances, nous demandons :

-la construction d'un merlon, des deux côtés de l'autoroute, plus haut que les toits des camions, consolidé (car celui près de Naintré est en train de s'affaisser et que celui de la Ballonnière a été construit par un riverain) et végétalisé d'arbres et d'arbustes persistants et ce entre la Ballonnière et le pont qui mène de Naintré à Scorbé.

-un revêtement/enrobé anti-bruit performant ou ayant fait ses preuves

auprès des riverains et dont on pourrait avoir un feedback, entre Tours et Poitiers.

Il n'est pas concevable que les animaux et la nature soient mieux traités que les êtres humains dans ce projet alors que la société Vinci se targue dans son manifeste de vouloir je cite « s'engager à favoriser l'écoute et la concertation dans la conduite de ses projets pour mieux y associer ses partenaires » et de « créer de la valeur collective ».

Par avance merci

Bien à vous

Jérôme Broun
0663545014
Les Barbottins
Beaumont Saint-Cyr

Envoyé à partir de [Outlook](#)

Sujet: [INTERNET] Elargissement A10

Date : Thu, 1 Feb 2018 14:48:56 +0000

Pour : "pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Bonjour,

Ci-joint, vous trouverez mes remarques sur l'élargissement de l'A10.

Cordialement,

Yves DE SMET

| | |
|----------------------|--|
| bruit A10.pdf | Content-Description: bruit A10.pdf Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64 |
|----------------------|--|

Le 01/02/2018

Monsieur le Président de la commission d'enquête publique,

Depuis quelques années, nos lieux de vie se sont vus imposer des dégradations visuelles et sonores importantes.

Il y a le passage de l'autoroute A10 à 2 voies à notre niveau qui deviendra à 3 voies. Nous avons la LGV, pour laquelle trop peu de panneaux acoustiques ont été mis en place. En réalité, lors du passage d'un train on entend plutôt un son comparable à un avion à réaction !

Nous ne pouvons plus profiter de nos jardins, notre santé se dégrade, nous ne pouvons plus avoir le calme dans la maison et surtout nous ne pouvons plus dormir tranquilles !

Le prix de nos maisons a chuté (de 20 à 50%).

Cela, sans parler de notre qualité de vie qui se réduit d'année en année...

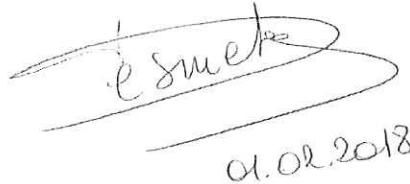
Le droit au sommeil et à une vie paisible!

Pour retrouver une vie normale, nous demandons :

1. Le respect des lois sur le bruit en installant le nombre nécessaire de panneaux acoustiques aussi bien en longueur qu'en hauteur!
2. Que Vinci nous propose un bitume anti-bruit.
3. Qu'une indemnité soit prévue pour les personnes qui ont subi une baisse de valeur de leurs maisons.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, l'expression de mes salutations distinguées.

Yves et Patricia DE Smet
7 rue de la Maréchalerie
37800 Pussigny



01.02.2018

Sujet: [INTERNET] Travaille A10 - Bruit

Date : Thu, 1 Feb 2018 16:19:36 +0100

Pour : <pref-ep-2x3voiesa10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Kirk Robert
Sauvage
37800 Pussigny
Le 30 jan '18

Monsieur le Président de la commission d'enquête publique,

Depuis les années nos lieux de vie se sont vus imposer des dégradations importantes.

Tout d'abord, il y a eu le passage de l'autoroute A10, alors qu'aucune réglementation n'encadrerait les nuisances sonores...

Ensuite, nous avons eu la LGV, pour laquelle on nous a expliqué que « cela ne ferait pas trop de bruit »... Cela ne fait pas trop de bruit seulement sur les cartes de COSEA, car ils prennent les mesures en utilisant une moyenne. En réalité, lors du passage d'un train on entend plutôt un son comparable à une tronçonneuse ! Et maintenant on veut élargir l'A10 presque sans mettre de protection !

Le prix de nos maisons a chuté (de 20 à 50%).

Cela, sans parler de notre qualité de vie qui se réduit d'année en année...

Nous ne pouvons plus profiter de nos jardins, notre santé se dégrade, nous ne pouvons plus avoir le calme dans la maison et surtout nous ne pouvons plus dormir tranquilles !

Nous demandons :

1. Que Vinci respecte les lois sur le bruit : nous avons droit à plus de murs anti-bruit !
2. Que Vinci mette du bitume anti-bruit sur TOUTE l'autoroute. Ça existe, Vinci le fait ailleurs, nous aussi y avons droit !
3. Que Vinci indemnise les gens qui ont subi une baisse de valeur de leurs maisons ; c'est du bon sens.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note que j'appuie les demandes d'AGIR A10 Touraine et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, l'expression de mes salutations distinguées.

Sujet: [INTERNET] Autoroute

Date : Thu, 1 Feb 2018 20:46:08 +0000

Pour : "pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

à Monsieur le commissaire enquêteur,

J'habite le village de vaux à Sainte Maure de Touraine , et j'y suis très attachée .

Oui à l'élargissement de l' autoroute ,à cause du trafic grandissant mais NON aux nuisances du au bruit du trafic et en particulier (les camions) .

Aujourd'hui , il existe des solutions efficaces pour réduire ses nuisances (le bruit) et

notamment les murs anti bruit ,il en faut plus et des enrobés phoniques . Vinci en a les moyens .

J' appuie les demandes d' Agir A10 et vous prie d' agréer Monsieur le Président de la commission d' enquête publique,mes salutations distinguées .

Monique Renard

Sujet: [INTERNET] Projet d'élargissement de l'A 10 entre Tours et Poitiers

Date : Tue, 30 Jan 2018 09:34:30 +0000

Pour : "pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Messieurs les membres de la Commission d'enquête publique,

Notre préoccupation est l'augmentation du trafic donc des nuisances en particulier, bruit, pollution. Déjà à ce jour, JAMAIS je ne peux ouvrir les fenêtres de ma maison, impossible l'été de séjourner dans le jardin avec les bruits surtout des camions. J'ai une grande terrasse derrière la maison à l'inverse de l'autoroute, et LE BRUIT est aussi dense.

Le BRUIT ET LA POLLUTION se sont beaucoup accentués depuis que les communes ont interdit le passage des camions sur la nationale 910 anciennement N10.

Ainsi, Si cet élargissement est VALABLE POUR TOUS (utilisateurs et riverains), nous demandons :

- un revêtement d'un enrobé ANTI BRUIT de Tours à Poitiers
- la construction d'un MERLON PLUS HAUT QUE LES CAMIONS et VEGETALISE EN ESPECES PERSISTANTES du pont qui mène de Naintré à Scorbé jusqu'à la Ballonnière (Beaumont St Cyr)
- de replanter des arbres persistants au maximum dans cette même zone (qui existaient et ont été coupés).

Merçi de prendre en considération ma demande qui concerne aussi plusieurs voisins.

Françoise TANGUY-BROUN

Les barbotins 86490 Beaumont St Cyr

Sujet: [INTERNET] RE: Projet d'élargissement de l'A 10 entre Tours et Poitiers

Date : Tue, 30 Jan 2018 09:40:52 +0000

Pour : "pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

J'ai oublié de préciser que j'ai des fenêtres double vitrage, mais avec les normes d'avoir des systèmes d'aération, pour une maison saine, le bruit des camions en particulier la nuit, se fait entendre.

De : françoise et jacques broun <j.f-broun@hotmail.fr>

Envoyé : mardi 30 janvier 2018 10:34

À : pref-ep-2x3voiesA10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

Objet : Projet d'élargissement de l'A 10 entre Tours et Poitiers

Messieurs les membres de la Commission d'enquête publique,

Notre préoccupation est l'augmentation du trafic donc des nuisances en particulier, bruit, pollution. Déjà à ce jour, JAMAIS je ne peux ouvrir les fenêtres de ma maison, impossible l'été de séjourner dans le jardin avec les bruits surtout des camions. J'ai une grande terrasse derrière la maison à l'inverse de l'autoroute, et LE BRUIT est aussi dense.

Le BRUIT ET LA POLLUTION se sont beaucoup accentués depuis que les communes ont interdit le passage des camions sur la nationale 910 anciennement N10.

Ainsi, Si cet élargissement est VALABLE POUR TOUS (utilisateurs et riverains), nous demandons :

- un revêtement d'un enrobé ANTI BRUIT de Tours à Poitiers
- la construction d'un MERLON PLUS HAUT QUE LES CAMIONS et VEGETALISE EN ESPECES PERSISTANTES du pont qui mène de Naintré à Scorbé jusqu'à la Ballonnière (Beaumont St Cyr)
- de replanter des arbres persistants au maximum dans cette même zone (qui existaient et ont été coupés).

Merçi de prendre en considération ma demande qui concerne aussi plusieurs voisins.

Françoise TANGUY-BROUN

Les barbotins 86490 Beaumont St Cyr